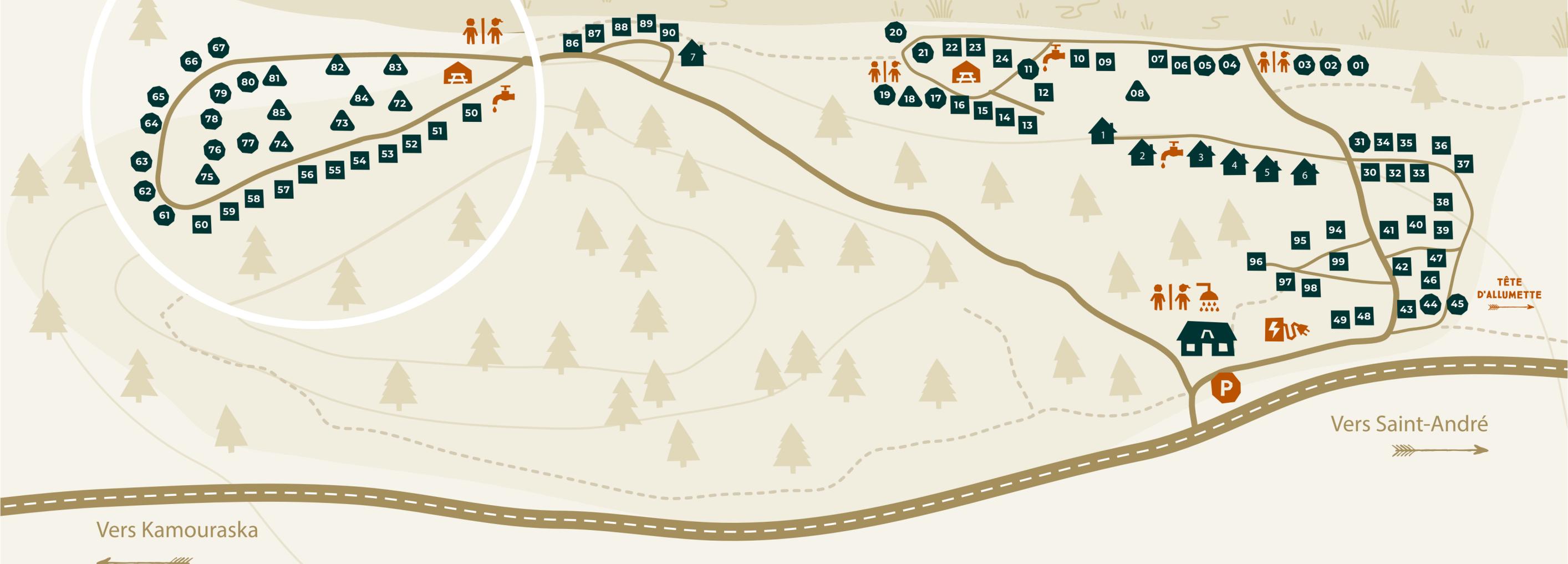


CAMPING SECTEUR OUEST

CAMPING SECTEUR EST



LÉGENDE



Bâtiment d'accueil



Bornes de recharge
voiture électrique



Point d'eau (non potable)



Site avec plateforme (tente)



Petits VR (20' et moins)
et tentes



Site rustique (tente)



Éco refuge



Blocs sanitaires
Toilettes sèches



Abri pique-nique



273, route 132 Ouest, C.P. 222
Saint-André-de-Kamouraska
QC G0L 2H0

Tél : 418 493-9984
info@sebka.ca
www.sebka.ca

Vous êtes dans une zone de préservation de la faune et de la flore, pour cette raison nous vous demandons de respecter les règlements suivants :

1 - CIRCULATION

- 1.1 La vitesse maximale sur le terrain est de 10 km/h.
- 1.2 Il est obligatoire d'afficher sa vignette bien en vue dans votre véhicule durant votre séjour à la SEBKA.

2 - COUVRE-FEU

- 2.1 Le couvre-feu est de 23h à 7h le matin. Nous vous demandons d'éviter de circuler en voiture pendant cette période.

3 - ANIMAUX DOMESTIQUES INTERDITS

4 - VISITEURS

- 4.1 Vos visiteurs doivent passer à l'accueil avant d'aller sur votre terrain.

5 - PROPRETÉ ET RESPECT DE LA NATURE

- 5.1 Le campeur doit disposer de ses sacs de déchets domestiques dans les contenants prévus à cet effet.
- 5.2 Les matières recyclables doivent être déposées dans les bacs avec le couvert bleu.
- 5.3 Pas de prélèvements de bois (bois de grève, poteaux de bois, coupe d'arbres, etc.). Pas de cueillette de fleurs, plantes, coquillages, algues ou autres choses apportées par la nature ou par les propriétaires de ce site.

6 - FEUX

- 6.1 Les feux de camp sont permis seulement aux endroits aménagés à cette fin et doivent être éteints lorsqu'il n'y a plus de supervision. Si une interdiction de feu à ciel ouvert est en vigueur, il est strictement interdit de faire un feu.
- 6.2 Il est interdit de brûler des déchets.
- 6.3 Il est possible d'acheter du bois au pavillon d'accueil.

PAS DE FEU : LORSQUE NOS INDICES DE FEU SONT AU ROUGE, INCLUANT TOUS TYPES DE FOYER AU GAZ, PROPANE, ETC.

7 - STATIONNEMENT ET CIVISME

- 7.1 Le campeur doit stationner devant son propre terrain.
- 7.2 Il est interdit de modifier les emplacements de camping.
- 7.3 Si vous déplacez des objets, vous devez obligatoirement les remettre à leur place avant votre départ.

8 - COMPORTEMENT

- 8.1 Le départ de votre site de camping se fait au plus tard à 12h00.
- 8.2 Musique interdite : n'incommodez pas vos voisins avec votre radio et vos instruments de musique personnels.
- 8.2 Il est strictement interdit d'utiliser les sous-bois comme toilette.

9 - POLITIQUE D'ANNULATION

- 9.1 Il est possible de modifier ou d'annuler sans frais une réservation jusqu'à 72h avant la date prévue d'arrivée. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera appliqué.
- 9.2 Les arrivées doivent s'effectuer après 15h00.
- 9.3 Vous devez aviser le personnel à l'avance, par téléphone, si vous prévoyez arriver au-delà de 21h00.
- 9.4 Si le terrain n'est pas réclamé et qu'aucun préavis n'a été donné, la réservation n'est plus valide et le terrain sera reloué. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera appliqué.

10 - CONCLUSION

- 10.1 Tout contrevenant aux règlements du camping et aux règles de bienséance s'expose à l'expulsion du site.
- 10.2 La SEBKA ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages causés aux campeurs, par les conditions atmosphériques ou climatiques, par les chutes d'arbres ou autre ou par les faits et gestes des autres campeurs, tout occupant ou client du camping.

MERCI DE NOUS AVISER DE VOTRE DÉPART HÂTIF. BON SÉJOUR !